

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-004070

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 300

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAHIR E. MALIKA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur DEBBARH Latifa
Médecine générale
Centre Commercial Nadia, Imm 3
Route d'El Jadida - Maârif - Casa
Tél. : 05 22 09 22 57

Date de consultation : 16/02/2024

Nom et prénom du malade : Tahiri Malika Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Colopathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/2/2024	C		200,00	Docteur DEBBACHE Médecine générale Commercial Nadiia, Immeuble Nadhir Casablanca

A photograph of a handwritten signature in blue ink, reading "Docteur DEBBABH Lalla", written diagonally across a printed address label. The label contains the following text:

Médecine générale
Centre Commercial Nadia, imm 3
Route d'El Jadida - Madrif Casablanca
Tél. 05 70 00 22 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 HARMACHE EL JADIDA PHARMACIE ROUTE D'EL JADIDA 240 Bd Brahim Roudani Casablanca Tel: 05 22 99 57 46	16/02/29	194,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

10

de l'Horloger

CIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur DEBBARH Laila

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

MEDECINE GENERALE

Centre Commercial Nadia - Imm. 3
Bd. Brahim Roudani (Ex. Route d'El Jadida)
Maârif - Casablanca - Tél. : 0522 98.22.57

الدكتورة الدباغ ليلى
خريجة كلية الطب والصيدلة
بالرباط

الطب العام

إقامة نادية . المركز التجاري . عمارة 3
شارع ابراهيم روداني (طريق الجديدة سابقا)
المعاريف . الدار البيضاء . الهاتف : 0522 98.22.57

Casablanca, le 16/2/2011

Tahiri Nalika

- ~~digestine gel~~
46,00 ₡ 1 gel à jeun
- ~~stibotide gel~~
42,90 ₡ 1 gel avant repas midi
- ~~Sallosyl gel~~
63,30 ₡ 2 gel 2h après petit déj
2h après repas midi
- ~~A payride 200~~
19,70 ₡ 2 gel x 2
- ~~topérum~~
22,90 ₡ 2 gel en 1 prise
1 gel après chaque selle liquide
- ~~Tégutop~~
19,80 ₡

Docteur DEBBARH Laila
Médecine générale
Centre Commercial Nadia - Imm 3
Route d'El Jadida - Maârif - Casablanca

LOPERUM® 2 mg

Chlorhydrate de Lopéramide

Diarrhée aiguë

PPV: 22DH90
PER: 11/26
LOT: M3751



ADULTE

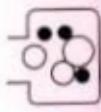
20 gélules
voie orale

b

bottu s.a.
82, Allée des Cameroun - Abi-Séba - Guinée
S. Bachichi - Pharmacien Responsable

Digestine

Résinate de métoclopramide



30 gélules

Forme à action prolongée

LOT 230169 1
EXP 12 2027
PPV 46.00

Tributine 150 mg
boîte de 20 gélules



6 118000 310327

Composition :

Trimébutine maléate..... 150 mg
Excipients q.s.p..... 1 gélule

التركيب :
ترميبوتين ماليات 150 ملخ
سواغ كمية كافية لـ 1 كبسولة

(٣)

تريبوتين

ترميبوتين ماليات

150 ملغ



LOT : 7590
PER : 09 - 28

P.P.V : 42 DH 90

20 كبسولة

عن طريق الفم

voie orale
60 gélules

Confort intestinal

Ballonyl®
Charbon activé

Ballonyl®
Charbon activé

LOT : 230392
DUO : 05/2026
63, 30DH

Confort intestinal

Favorise l'élimination des gaz

60 gélules
voie orale

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAJDI Pharmacien Responsable

Deva
Pharmaceutique
146-147, Zone Industrielle
Tiz Mellil - Casablanca